



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ



FORMATION CONTINUE
WEITERBILDUNGSSTELLE

**CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE
BIBLIOTHÈQUE
2004-2005**

Le désherbage – et après ?

Cecilia Griener-Hurley
Neuchâtel

septembre 2005

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Déposé auprès de

(Regula Feitknecht, Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg
responsable scientifique du module “Gestion de l’information et de la
communication”)

(Florence Muet, Cabinet Information & management, Saint-Cyr au Mont d’Or
personne de référence pour le suivi pédagogique du travail)

Résumé		p. 1
1.	Contexte et problématique	p. 1
2.	Présentation de la bibliothèque de la faculté de théologie, université de Neuchâtel	p. 2
2.1	Ses collections ; ses espaces	p. 2
2.2	Ressources humaines	p. 2
2.3	Hiérarchie	p. 2
2.4	Réseaux et partenariats	p. 3
3	Désherbage : définition, histoire, méthodologies	p. 3
3.1	Désherbage : définition et histoire	p. 3
3.2	Les théories du désherbage	p. 3
3.2.1	Ash	p. 4
3.2.2	Fussler et Simon	p. 4
3.2.3	Trueswell	p. 4
3.2.4	Slote	p. 4
3.2.5	La méthode CREW	p. 5
4	Choix de méthode à suivre : les facteurs locaux	p. 5
4.1	Tableau synthétique/modèle de désherbage	p. 5
4.1.1	Critères internes	p. 5
4.1.2	Critères externes	p. 5
4.2	Pondération des critères internes	p. 5
4.2.1	Profil de spécialisation de la bibliothèque	p. 5
4.2.2	Politiques ancienne et nouvelle d'acquisition	p. 6
4.2.3	Fréquence d'utilisation	p. 6
4.2.3.1	Bibliothèque de la faculté de théologie : statistiques de prêt	p. 6
4.2.3.2	Bibliothèque de consultation	p. 7
4.2.4	Intérêt et valeur scientifique d'un livre	p. 8
4.3	Pondération des critères externes	p. 8
4.3.1	Proximité d'une bibliothèque voisine spécialisée dans les domaines similaires, en l'occurrence les bibliothèques de théologie en Suisse romande	p. 8
4.3.2	Présence d'ouvrages identiques dans d'autres bibliothèques du canton	p. 9
4.3.3	Degré d'accessibilité directe par les moyens informatiques et internet (ouvrages, articles scannés, open archive ou payant)	p. 9
4.3.4	Degré d'accessibilité par le biais de prêts nationaux ou internationaux	p. 9
4.3.5	Programme de numérisation – RERO DOC	p. 10
4.3.6	Possibilité de déposer les ouvrages désherbés dans un dépôt externe	p. 10
5	La stratégie choisie	p. 10
5.1	Les éléments décisifs	p. 10
5.2	Statistiques pour les ouvrages consultés sur place	p. 12
5.3	Plan des étapes du travail	p. 13
6	Valorisation d'un environnement documentaire rénové	p. 13
6.1	Les enjeux	p. 13
6.2	S'informer	p. 14
6.3	Choix des dossiers	p. 15
6.4	Classification de la bibliothèque	p. 16

6.5	Signalétique	p. 17
6.6	Nouvelles acquisitions	p. 17
6.7	Page web	p. 18
6.8	Formation en recherche bibliographique	p. 19
7.	Conclusion	p. 20
	Bibliographie	p. i
	Table des annexes	p. iv
	Annexes	p. v

RÉSUMÉ

Le rectorat de l'Université de Neuchâtel a récemment demandé aux directeurs et bibliothécaires responsables des bibliothèques de définir une politique de désherbage et par la suite de procéder au désherbage proprement dit. Pour mieux comprendre les enjeux de ce dossier, il faut se pencher sur la littérature déjà existante dans le domaine et expliciter brièvement les théories qui se sont imposées, et qui régissent les débats dans les milieux de la profession. Il faut ensuite identifier les critères qui doivent être pondérés plus fortement, dans la situation concrète d'une bibliothèque universitaire et spécialisée. Les critères ainsi pondérés servent à démontrer qu'aucune des théories 'canoniques' évoquées ne répond entièrement à notre situation et à nos besoins spécifiques. Mais ces critères pondérés nous aident à établir une politique spécifique, taillée sur mesure et susceptible de nous fournir la liste des ouvrages 'candidats au désherbage'. Une fois la liste des ouvrages à être dés herbés établie, et les livres sortis de nos rayons et de notre système informatisé, le dossier « dés herbage » n'est pas clos. D'un point de vue plus large, il peut servir à nous aider à jeter un œil neuf sur nos collections. Le travail du dés herbage ne représente alors qu'une partie du travail à effectuer dans la bibliothèque. Parallèlement, une nouvelle politique de présentation, de visibilité de la bibliothèque sera lancée. En effet, il s'agira d'une politique de mise en valeur de la bibliothèque, de sa nouvelle direction, des changements en cours et des nouvelles ressources qui seront proposées aux usagers.

1. Contexte et problématique

En fin 2004, le nouveau rectorat de l'Université de Neuchâtel publie son plan d'intentions. Parmi les propositions contenues dans ce document, on en trouve une qui vise à stabiliser la surface des bibliothèques. Certes, la question est importante. Depuis quelques années, voire décennies même, les bibliothèques font face à un problème majeur, celui du manque de place propre à conserver les documents acquis, catalogués, cotés et mis à la disposition des usagers. L'accroissement exponentiel des publications et, en conséquence, de nos collections rend cette question encore bien plus urgente. Parallèlement à ce développement, le coût des locaux de dépôt croît sans cesse – sous la pression des loyers, comme des prix de revient de la construction. Bien conscient de ces problèmes, et privilégiant la réponse proactive à la réponse réactive, le rectorat de l'Université de Neuchâtel a demandé aux directeurs et bibliothécaires responsables des bibliothèques de cette institution de définir une politique de dés herbage et par la suite de procéder au dés herbage proprement dit. Trois dates marqueront, au titre de 'moments de contrôle', le déroulement du projet – décembre 2005, juin 2006 et décembre 2006. La date fixée pour la fin du projet est celle de décembre 2006.

Une politique de désherbage ne doit pas être conduite en isolation : elle nous force à regarder de plus près les collections que nous gérons, à passer en revue et donc réévaluer des ouvrages que nous n'avons peut-être vus que rarement depuis le moment de leur acquisition, catalogage et mise en rayon. Et cette même procédure de révision des collections nous mène aussi à confronter une suite d'autres questions qui semblent à première vue déborder le cadre du mandat originel portant sur un simple désherbage, mais qui lui sont forcément connexes.

Ce travail ne s'inscrit pas dans la logique d'un plan à être mis en œuvre. Le point de départ constitue certainement un tour de la question du désherbage, et avec elle, des méthodologies qui sont devenues 'classiques' dans le domaine, de la situation actuelle de la bibliothèque de la faculté de théologie, avec ses éléments spécifiques et avec quelques réponses que cette situation particulière semble demander. Mais le problème excède tout projet de désherbage, et s'avère plus complexe. Au moment même où ce dossier nous est transmis, la faculté de théologie change d'orientation. L'occasion est donc idoine pour réévaluer nos collections, nos politiques d'acquisitions et notre présentation des collections. En outre, vu quelques options choisies pour nous faciliter le travail du désherbage (par exemple, une utilisation plus intensive des nouvelles technologies), il semble utile de contrôler si nous aiguillons efficacement nos usagers dans l'utilisation de ces nouvelles ressources. En définitive, ces deux réalités nous rappellent qu'une bibliothèque moderne ne saurait se réduire à un dépôt cumulatif. Désherbage et politique d'optimisation de la bibliothèque vont donc de pair.

2. Présentation de la bibliothèque de la faculté de théologie, université de Neuchâtel

2.1 Ses collections ; ses espaces

La bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel comporte quelque 21'952 monographies, auxquelles s'ajoutent 102 titres de périodiques (cf. Rapport annuel 2004, p. 11). Les collections sont ventilées en dix salles situées au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment de la faculté ; un compactus, situé dans la cave du même bâtiment, conserve le reste du stock. À l'exception des livres conservés dans le compactus, la bibliothèque fonctionne sur le modèle du libre-accès. Actuellement, 600 mètres sont occupés sur les 660 mètres disponibles dans le bâtiment. Le 91% des mètres linéaires de rayonnage est ainsi utilisé en ce moment.

2.2 Ressources humaines

La dotation en personnel consiste en un demi-poste de responsable de bibliothèque (20 heures hebdomadaires) ; ce dernier s'occupe de toutes les tâches bibliothéconomiques – service du prêt, commandes de livres (sur proposition des enseignants), catalogage, traitement des livres, gestion du budget, réception des lecteurs, conseils aux lecteurs, renseignements bibliographiques.

2.3 Hiérarchie

La bibliothèque est placée sous la responsabilité de la directrice des bibliothèques de l'université de Neuchâtel. La direction des bibliothèques est elle-même rattachée au Domaine informatique et bibliothèques, l'organisme central de gestion des données de l'université. Le budget d'acquisitions de la bibliothèque de théologie est alloué par la faculté dont elle dépend ; le personnel enseignant dirige la politique de

développement des collections, notamment en ce qui touche les acquisitions et les éliminations de documents.

2.4 Réseaux et partenariats

Comme les autres bibliothèques de l'université de Neuchâtel, celle de la faculté de théologie prend sa place dans deux réseaux : le réseau romand (RERO) et le réseau local RBNJ (réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes). C'est, en outre, par le biais de ces deux réseaux qu'elle peut offrir à ses lecteurs l'accès, non seulement aux documents se trouvant dans d'autres bibliothèques du réseau local, mais aussi à ceux qui se trouvent dans les bibliothèques fribourgeoises, vaudoises, genevoises et valaisannes. Contrairement aux autres bibliothèques cependant, celle de la faculté de théologie fonctionne dans un troisième réseau, celui de la Fédération des facultés de théologie. Trois facultés situées en Suisse romande, celles de Neuchâtel, Lausanne et Genève se sont fédérées et, « En se fédérant, les trois facultés changent. Elles ont constitué et se sont réparti 5 centres de compétences correspondant aux 5 centres de gravité des études de théologie :

Université de Genève : Histoire du christianisme - Systématique et éthique

Université de Lausanne : Sciences bibliques - Sciences des religions

Université de Neuchâtel : Théologie pratique. »¹

3 Désherbage : définition, histoire, méthodologies

3.1 Désherbage : définition et histoire

Le mot 'désherbage' s'avère une simple traduction du syntagme anglais 'weeding out', qualifiant toute procédure de sélection d'ouvrages susceptibles d'être éliminés de la collection d'une bibliothèque, d'un centre de documentation ou d'une archive. L'utilisation de cette traduction ne relève guère d'un pur hasard, mais de la force des choses. En effet, la pratique est fortement enracinée dans la pratique bibliothéconomique anglo-saxonne, et son histoire est bien plus longue qu'on ne l'imagine très souvent. Des articles épars consacrés à la question paraissent déjà dès la fin du 19^e siècle de part et d'autre de l'Atlantique (cf. Yates, 1909 ; Faraday, 1907 ; Axon, 1896). Mais c'est surtout pendant les années 60 que la question commence à préoccuper de plus en plus les bibliothécaires américains et anglais, et donne lieu à un véritable flot d'articles, de présentations de projets et de manuels. En France, par contre, la pratique reste très peu commune : dans une étude pionnière, parue pour la première fois en 1986, Françoise Gaudet constate très justement que le désherbage restait largement méconnu à cette époque dans les bibliothèques françaises, et que le procédé relevait souvent, aux yeux de bien des professionnels, d'une pratique « un peu honteuse ». Gaudet signale également « la pauvreté de la littérature professionnelle en la matière » (Gaudet & Lieber, 1991⁴, p. 5). Depuis cette date, la pratique a largement perdu cette connotation négative ; parallèlement, la littérature scientifique disponible s'est largement accrue.

3.2 Les théories du désherbage

Passer en revue tous les essais qui ont contribué à façonner notre vision actuelle de la question du désherbage m'amènerait à dépasser très amplement les limites fixées à ce travail ; je me contenterai d'énumérer et d'explicitier brièvement celles qui se

¹ (<http://www.unil.ch/federationtheologie/page16430.html>).

sont imposées, et qui régissent les débats dans les milieux de la profession (cf. Gaudet & Lieber, 1999², chapitre 2, pp. 29-58 ; Slote, 1997⁴, pp. 48-79).

3.2.1 Ash

Dans le cadre d'un programme de désherbage qu'il dirigeait à l'Université de Yale, Lee Ash a rédigé un texte méthodologique décrivant les méthodes suivies (cf. Ash, 1963). Plusieurs critères d'évaluation sont proposés, sans que l'auteur ne semble intéressé à les hiérarchiser. Ce qui ressort surtout du programme mené par Ash, c'est que le désherbage doit nécessairement reposer sur un examen attentif de chaque livre, et sur une évaluation de son contenu, comme de son apport intellectuel.

3.2.2 Fussler et Simon

Le processus de sélection préconisé par Ash a suscité plusieurs critiques, essentiellement parce que sa modélisation de la procédure est jugée trop qualitative. Dès lors, des critères de sélection plus quantitatifs ont été recherchés. Une réponse à cette question a été fournie par deux auteurs, Herman Fussler et Julian Simon, qui proposent, dans une étude parue en 1969, l'établissement d'une série de critères d'évaluation (cf. Fussler & Simon, 1969). Les critères choisis sont : la date de publication, la date d'acquisition, la langue, l'usage au cours des cinq dernières années, enfin le nombre d'années écoulées depuis le dernier prêt. Ces critères donnent lieu à des résultats quantitatifs ; en conséquence, des formules élaborées d'après les données récoltées et collationnées peuvent guider les bibliothécaires dans leurs travaux de désherbage. Ils déduisent de leur étude que « past use, where sufficient data are available, was found to be the best single predictor of the future use of a book » (Fussler & Simon, 1969, p. 144).

3.2.3 Trueswell

Partant de l'idée que le souci essentiel des bibliothécaires doit d'être de satisfaire les demandes de prêt, Richard Trueswell a élaboré un modèle permettant de distinguer entre la « core collection » d'ouvrages qui doivent absolument être conservés et la « non-core collection ». Celle-là est composée d'ouvrages moins utilisés et donc susceptibles d'être désherbés. Trueswell postule que l'on doit se décider à fixer un taux idéal de satisfaction des demandes de prêt effectuées par les lecteurs – dans son étude il fixe un pourcentage de 99%. Pour Trueswell, le seul facteur susceptible d'entrer en ligne de compte pour calculer cette « satisfaction des demandes » se résume à la distance de temps qui sépare l'emprunt d'un livre de son emprunt antérieur : au terme de son analyse, il arrive à démontrer que le laps de temps écoulé entre chaque emprunt permet d'établir un critère majeur de l'importance du document consulté (cf. Trueswell, 1965). Dans un article paru en 1969, Trueswell extrapole ces recherches et ces données, et pose le principe, dès lors très souvent cité, selon lequel 80% de la circulation des livres ne touche que 20% de la collection (cf. Trueswell, 1969).

3.2.4 Slote

Cet auteur formule également une théorie sur les statistiques de prêt. Mais il préfère se pencher sur la question du « shelf-time period », à savoir le laps de temps qui sépare deux prêts du même ouvrage, le temps durant lequel le livre repose sur le rayon. Slote arrive, ce faisant, à déterminer une date limite de non-utilisation. Les

documents dont le dernier prêt est antérieur à cette date limite peuvent être retirés des rayons (cf. Slote, 1997⁴).

3.2.5 La méthode CREW

Ce système, prenant en compte des éléments à la fois quantitatifs et qualitatifs, et mieux connu dans les pays francophones sous l'acronyme IOUPI (*I*ncorrect, fausse information ; *O*rdinaire, superficiel, médiocre ; *U*sé, détérioré, laid ; *P*érimé ; *I*nadéquat, ne correspond pas au fonds), a été développé par Joseph Segal (cf. Segal, 1980 ; Gaudet & Lieber, 1991⁴, pp. 77-93). Il est surtout destiné aux bibliothèques publiques de taille modeste. Chaque ouvrage se voit attribué une formule du type 10/3/IOUPI où le premier chiffre dénote l'âge du livre, le deuxième le nombre d'années écoulées depuis le dernier prêt et la troisième partie signale la présence d'un ou de plusieurs facteurs IOUPI.

4 Choix de méthode à suivre : les facteurs locaux

4.1 Tableau synthétique/modèle de désherbage

Suite à cette énumération et description des théories principales du désherbage, il faut ensuite identifier les critères qui doivent être pondérés plus fortement, dans la situation concrète d'une bibliothèque universitaire et spécialisée. Une fois cette pondération déterminée, le désherbage s'effectue par croisement des différents critères. Ces derniers se classent en deux catégories : internes et externes.

4.1.1 Critères internes

Sont à considérer ici, par ordre d'importance : profil de spécialisation de la bibliothèque ; politiques ancienne et nouvelle d'acquisition ; fréquence d'utilisation ; degré d'obsolescence des publications scientifiques ; probabilité d'intérêt historiographique ; valeur d'études au terme d'un changement futur des paradigmes scientifiques gouvernant la recherche courante ; valeur scientifique intrinsèque (ouvrage de première main, ouvrage de seconde main, de vulgarisation etc.)

4.1.2 Critères externes

Sont à considérer ici, par ordre d'importance : proximité d'une bibliothèque voisine spécialisée dans les domaines similaires, en l'occurrence les bibliothèques de théologie en Suisse romande ; présence d'ouvrages identiques dans d'autres bibliothèques du canton ; degré d'accessibilité directe par les moyens informatiques et internet (ouvrages, articles scannés, open archive ou payant) ; degré d'accessibilité par le biais de prêts nationaux ou internationaux ; programme de numérisation ; possibilité ou non de déposer les ouvrages désherbés dans un dépôt externe.

4.2 Pondération des critères internes

4.2.1 Profil de spécialisation de la bibliothèque

Une bibliothèque de faculté ne se compare ni à un service de lecture publique, ni à une bibliothèque universelle. Elle n'est pas, non plus, dotée d'une mission patrimoniale. Sa mission se limite à faciliter et, dans le meilleur des cas, à garantir l'accès à un fonds d'ouvrages en lien étroit avec l'enseignement dispensé actuellement dans la faculté et avec les activités de recherche des étudiants avancés, des assistants et des professeurs.

La situation de Neuchâtel s'avère également d'une plus grande complexité. En effet, comme dans beaucoup de villes universitaires suisses, la bibliothèque

universitaire est ouverte au grand public. Ainsi, plusieurs pasteurs de la région fréquentent la bibliothèque de la faculté, et y empruntent des livres. La transformation de la faculté de Théologie en centre d'excellence dans le domaine de la théologie pratique causera certainement un renforcement considérable de cet usage extérieur.

4.2.2 Politiques ancienne et nouvelle d'acquisition

La bibliothèque est actuellement organisée selon un système de classement 'maison' (voir annexe 1). Ce classement épouse, en grande partie, les lignes de force de l'enseignement dispensé dans la faculté de théologie, et suit le cursus de la licence en théologie qui vient de disparaître au profit du système de Bologne (MA). Ainsi, les étudiants se voyaient-ils obligés de suivre des cours et séminaires en Ancien Testament (AT), Nouveau Testament (NT), Théologie systématique (TS), Théologie pratique (TP) et histoire de l'église (HE). En outre, une spécialisation proposée par la faculté débouchait sur une licence en herméneutique (H). La politique d'acquisitions suivie jusqu'à maintenant répartissait le crédit de manière équilibrée entre ces différentes sections. Le budget annuel d'acquisitions est actuellement partagé à peu près dans le ratio d'un quart pour les périodiques et la solde pour les monographies, ouvrages de référence, collections et séries. Cela représente quelque 15 à 20 mètres linéaires de croissance de nos collections chaque année.

Dès la rentrée 2005, un seul programme de Masters sera proposé à Neuchâtel, dont la spécialisation est limitée à la Théologie pratique. En fonction de ce nouveau profil, la politique d'acquisitions de la bibliothèque a dû être en grande partie modifiée. Quant aux 102 titres de périodiques acquis en 2004, 20% des abonnements ont été résiliés au cours de 2005. D'autres souscriptions ont été signées, dans le domaine de la théologie pratique et pastorale. Touchant les acquisitions de monographies, certains secteurs de la bibliothèque seront considérablement développés, tandis que d'autres resteront sinon statiques, du moins faiblement enrichis. Les pôles d'excellence dès lors se centreront sur les sections TP, AT, NT et B (pour un projet de nouvelle politique de acquisitions, voir annexe 2).

L'explication est simple : TP, théologie pratique. NT et AT et B – les classes qui traitent de la Bible, de sa transmission, de son histoire, de son exégèse. Ces sections restent importantes ; en effet, nulle prédication n'est possible sans l'approfondissement des commentaires bibliques. Par contre, d'autres sections de la bibliothèque devront être préteritées en proportion – essentiellement, les sections H et HE.

4.2.3 Fréquence d'utilisation

4.2.3.1 Bibliothèque de la faculté de théologie : statistiques de prêt

Toute tentative en vue d'établir des critères de désherbage pour la bibliothèque de la faculté de théologie, à l'aide des statistiques de circulation d'ouvrages, semble d'emblée vouée à l'échec. Cet échec peut être expliqué par plusieurs raisons. Le passage au prêt informatisé pour la bibliothèque de théologie a eu lieu en 2003. Avant cette date, les prêts étaient enregistrés sur fiches, et une statistique cumulative servait au rapport annuel, établi à la fin de chaque année. Après chaque rapport, de toute évidence, les fiches remplies durant l'année écoulée étaient détruites. Il nous est donc impossible de retrouver les statistiques de circulation d'un ouvrage, et de suivre leur mouvement sur une distance de temps assez probante, soit un nombre substantiel d'années.

En plus, le passage au prêt informatisé n'a guère remédié à cette carence de données statistiques fiables. Malgré les demandes réitérées du service des bibliothèques, le système actuel ne peut fournir que les statistiques cumulatives de prêts, c'est-à-dire le nombre total de livres empruntés, prolongés et retournés dans chaque bibliothèque pour une période déterminée. Il nous est donc impossible de générer des listes qui totalisent le nombre de prêts enregistrés pour chaque exemplaire ou, également très important, les ouvrages qui n'ont jamais été empruntés. Par contre, une possibilité nous est offerte par le catalogue informatisé. Depuis la notice d'exemplaire, il est possible d'accéder à l'historique des transactions qui le concernent depuis l'époque de son introduction dans le système du prêt informatisé, donc depuis deux ans.

4.2.3.2 Bibliothèque de consultation

Les chiffres de prêt pour la bibliothèque de théologie pendant les cinq dernières années sont:

année	no. de prêts
2000	1500
2001	920
2002	617
2003	738
2004	916

Même en l'absence de statistiques plus détaillées, certaines conclusions apparaissent très évidentes. Premièrement, le nombre de prêts est relativement peu élevé. Les seuls modèles qui peuvent être élaborés d'après ces chiffres sont hypothétiques. Prenons l'hypothèse la plus extrême, qui consisterait à poser que chaque prêt enregistré depuis cinq ans est le prêt d'un titre distinct. Ce faisant, il faut donc additionner le nombre de prêts sur les cinq ans pour arriver au nombre total de titres empruntés: en l'occurrence, le nombre cumulé atteint 4'691 en tout. Le calcul, ainsi que l'hypothèse qui le sous-tend, n'est guère admissible scientifiquement, car basé sur des prémisses trop peu réalistes. Mais il sert à souligner un problème majeur auquel nous devons faire face de temps en temps – la non-mobilité de nos collections. D'après les chiffres cités, il apparaît qu'une trop grande confiance accordée aux statistiques de prêt condamnerait une grande partie de la bibliothèque à un désherbage radical, qui endommagerait durablement la collection. Dans le cas présent, et si l'on accepte qu'un laps de temps de cinq ans constitue la période maximale de stockage ininterrompu d'un livre sans aucun prêt, seuls 4'691 titres (le 21,4% de la collection entière) échapperaient au désherbage. En appliquant soigneusement les méthodes de Trueswell ou de Slote, cette collection importante se verrait réduite de manière drastique.

L'apparente absence de mouvement des collections cache une réalité, qui ne se révèle que lorsqu'on observe le comportement des usagers, et surtout leur utilisation des ouvrages mis à disposition. La bibliothèque de la faculté de théologie propose 16 places assises. L'équipement de la bibliothèque compte trois ordinateurs (postes publics) reliés à une imprimante, ainsi qu'une photocopieuse à disposition de tous. En outre, les assistants et les professeurs disposent chacun d'un bureau (ou au moins la moitié d'un bureau) et d'un ordinateur personnel. Étudiants, assistants et professeurs ont tendance à travailler dans la bibliothèque, à utiliser les ouvrages sur place : ce que confirment aussi les résultats de l'enquête. En règle générale, l'usage

des statistiques de circulation s'avère donc impossible, lorsqu'elles concernent des bibliothèques qui possèdent de larges sections en libre accès, surtout lorsqu'elles sont spécialisées et qu'elles servent un centre de recherche *in situ*.

Il faut donc accepter que de nombreux ouvrages, pourtant constamment employés sur place, ne sortent jamais de l'enceinte de la faculté. Cette réalité pose une difficulté majeure ; celle d'estimer le degré d'utilisation de ces ouvrages consultés sur place. Cette question a attiré l'attention de plusieurs chercheurs. Slote prétendait que les statistiques d'utilisation d'ouvrages exclus du prêt pourraient être extrapolées à partir de celles enregistrées pour les ouvrages empruntés à domicile. Cependant, quelques années plus tard, il dut se repentir : « in-library use does *not* mirror circulation use » (Slote, 1997⁴, p. xx.)

4.2.4 Intérêt et valeur scientifique d'un livre

Sous ce titre plutôt général, je propose de traiter 4 des critères internes cités ci-dessus, c'est-à-dire le degré d'obsolescence des publications scientifiques, la probabilité d'intérêt historiographique, la valeur d'études au terme d'un changement de paradigme scientifique et la valeur scientifique intrinsèque (ouvrage de première main, ouvrage de seconde main, vulgarisation etc.). Ce regroupement se justifie en ce qu'il traite de valeurs 'subjectifs' et qualitatifs par opposition à ceux déjà discutés qui, eux, relèvent de l'ordre quantitatif.

Au fil du temps, le développement de problématiques nouvelles dans certaines disciplines projette un jour nouveau sur la littérature plus ancienne, et focalise à nouveau l'attention sur des ouvrages longtemps délaissés. Un élément ressort très clairement dans les méthodes proposées antérieurement : les disciplines ne peuvent être traitées de manière unilatérale. Au sein d'une seule bibliothèque l'application de critères objectifs donne, par exemple, des résultats probants en chimie et en économie ; par contre, les résultats sont bien moins convaincants dans plusieurs disciplines relevant des sciences humaines (cf. Fussler & Simon, 1969, pp. 66-67).

On rappellera, pour l'anecdote, que la très prestigieuse Bodleian Library d'Oxford acquit le *First Folio* de Shakespeare dès sa parution en 1623-24. Lorsque la troisième édition fut publiée, le *Third Folio* en 1663-64, la bibliothèque se débarrassa de la première, pour le regretter pendant... deux siècles et demi. La première édition, objet de multiples études savantes, devint vite excessivement rare et en 1905 la Bodléienne se trouva dans l'obligation de racheter – au prix exorbitant de £3'000 livres – l'exemplaire même qu'elle avait désherbé (cf. Philip, 1984², p. 59).

4.3 Pondération des critères externes

4.3.1 Proximité d'une bibliothèque voisine spécialisée dans les domaines similaires, en l'occurrence les bibliothèques de théologie en Suisse romande

La présence d'autres bibliothèques de théologie en Suisse romande a déjà été évoquée (voir ci-dessus § 2.4 Réseaux et partenariats, p. 3). Outre les bibliothèques cantonales et universitaires à Fribourg, Lausanne et Genève et en Valais, il faut mentionner la présence des bibliothèques de la Faculté autonome de théologie protestante, du Conseil oecuménique des Églises et du Centre de l'histoire de la Réformation à Genève, de la Bibliothèque du Centre diocésain à Fribourg et de la Bibliothèque des Cèdres à Lausanne. Par le catalogue collectif du réseau romand (RERO) il est donc possible de vérifier la présence ou non d'un titre dans une de ces bibliothèques. En outre, grâce au système de prêt inter-bibliothèque, un lecteur peut

demander l'envoi d'un ouvrage à Neuchâtel, à condition que la bibliothèque possédant le titre participe au système. Ce qui n'est pas le cas de toutes les bibliothèques spécialisées en théologie. Il faut cependant signaler que chaque prêt coûte 3 CHF au lecteur, et que les délais de livraison peuvent s'étendre jusqu'à une semaine.

4.3.2 Présence d'ouvrages identiques dans d'autres bibliothèques du canton

Plusieurs bibliothèques reliées au réseau local (RBNJ) conservent des livres qui appartiennent également à la bibliothèque de la faculté de théologie. Il faut aussi remarquer la présence dans le bâtiment même de la faculté (depuis quelques années seulement) de la bibliothèque de la Société des Pasteurs de Neuchâtel. Par le biais du réseau local, le prêt gratuit d'ouvrages se trouvant dans une bibliothèque du réseau local est assuré. Une navette circule trois fois par semaine entre les bibliothèques du RBNJ, aux fins d'assurer le transfert de livres commandés par les bibliothèques partenaires. Dans un premier temps, il semble préférable de privilégier les ouvrages appartenant aux bibliothèques se trouvant à Neuchâtel même (les autres bibliothèques de l'université et la Bibliothèque publique et universitaire de la Ville de Neuchâtel). Cette décision a été prise par souci de garantir les meilleures conditions possibles d'accès aux livres pour les usagers : dans le cas où un usager aurait rapidement besoin d'une référence, il semble préférable d'assurer la présence d'au moins un exemplaire du livre concerné dans de la ville de Neuchâtel. Dans un deuxième temps, le choix des bibliothèques pourrait être élargi, premièrement pour inclure La Chaux-de-Fonds (30 minutes en voiture, 40 minutes par train) et, par la suite, Le Locle et les bibliothèques jurassiennes.

4.3.3 Degré d'accessibilité directe par les moyens informatiques et internet (ouvrages, articles scannés, open archive ou payant)

Un nombre croissant d'ouvrages est maintenant disponible sous forme électronique, que ce soit en accès on-line gratuit, en accès on-line par souscription ou sur des supports informatiques. Le domaine de la théologie se trouve de plus en plus représenté par des publications de ce type. Évidemment, et contrairement à ce qui se passe dans le domaine des sciences exactes, la recherche de pointe paraît bien plus souvent en monographies (moins souvent disponibles sous forme électronique) plutôt que dans des journaux et des périodiques. Cependant, quelques bibliographies, journaux et grandes collections de textes sont maintenant accessibles.² Un facteur reste primordial : vu les coûts montants de quelques abonnements, la dépendance de ces ressources repose sur des garanties absolues de la part des autorités tutelles de notre institution. En effet, les ressources financières de l'université devront assurer la consultation à long terme. Or, les restrictions budgétaires qui affectent toutes les institutions culturelles et universitaires actuellement montrent que cette garantie reste très fragile.

4.3.4 Degré d'accessibilité par le biais de prêts nationaux ou internationaux

Pour le moment ce dossier reste en suspens.

² Une liste de ces journaux (accessibles depuis l'Université de Neuchâtel) est proposée à l'adresse suivante : <http://rzblx1.uni-regensburg.de/ezeit/fl.phtml?bibid=UNINE&colors=7&lang=de¬ation=B>.

4.3.5 Programme de numérisation – RERO DOC

Une initiative récente est la création de RERO DOC, un serveur OAI inscrit, sur lequel les bibliothèques partenaires de RERO peuvent déposer des documents numériques.³ Les avantages sont considérables pour une bibliothèque envisageant une campagne de désherbage ; surtout, elle ne restera pas l'otage, pour ainsi dire, des autres institutions et des éditeurs, ne pouvant désherber que ce qui se trouve déjà on-line. Elle pourrait définir sa propre politique de désherbage en fonction partielle de sa politique de numérisation. Cela dit, les contraintes du copyright représentent un élément majeur de tout projet de digitalisation. Si l'ouvrage est protégé, peut-on en produire des copies qui seront disséminées par le moyen d'une 'virtual library' ? Et dans le cas d'autres matériels – des images, des manuscrits, etc. – d'autres restrictions peuvent s'avérer tout aussi contraignantes. Pour éviter au maximum le problème du copyright, il semble préférable de se concentrer sur la digitalisation d'ouvrages qui, par leur date de publication, tombent dans le domaine public. Même la distribution via un 'intranet universitaire' ne semble pas donner le droit à une bibliothèque de digitaliser impunément tout matériel. Outre ces questions légales, il faut encore renoncer à un projet de ce type en ce moment : les ressources actuelles en personnel (20 heures hebdomadaires) ne permettraient pas que la gestion en soit assurée, et les ressources financières nécessaires ne nous seraient pas allouées (coupes budgétaires de 5% pour l'année à venir). Il reste néanmoins un projet d'avenir.

4.3.6 Possibilité de déposer les ouvrages dés herbés dans un dépôt externe.

Une référence très importante pour chaque bibliothèque francophone qui se confronte au désherbage est le livre déjà cité, Gaudet & Lieber, 1999². Cette analyse est excellente, ce qu'attestent nombre de comptes-rendus laudatifs. Mais un élément essentiel semble indiquer que cette approche n'est pas entièrement applicable à celle à entreprendre à l'université de Neuchâtel. Comme l'a dit un auteur : « Les auteurs ont pris le parti d'envisager le désherbage comme un retrait du libre accès » (Calenge, 1997). Le désherbage en ce cas équivaut à une relégation ('deselection' en anglais), nécessitant l'existence de magasins de relégation dans lesquels les livres seront conservés – soit des magasins locaux (cf. Villard, 2001, p. 98) soit des magasins régionaux, comme en France où le Centre technique du livre a collecté, entre 1996 et 2002, quelque 24 kilomètres linéaires d'ouvrages provenant d'une trentaine de bibliothèques en Île-de-France (cf. Dupuy, 1992 ; Sanz, 2000 ; Sanz, 2003). Dans ces conditions, au cas où un désherbage fautif a été opéré, l'erreur reste réversible à tout moment. A Neuchâtel, par contre, le désherbage constitue une vraie élimination physique. Dans l'absence d'autres locaux disponibles, les livres seront sortis définitivement de nos collections. D'où la nécessité de s'attarder longuement sur la question d'une bonne politique à suivre, et dont les conséquences s'avèrent capitales.

5 La stratégie choisie

5.1 Les éléments décisifs

Les critères ainsi pondérés servent à démontrer qu'aucune des théories 'canoniques' évoquées dans la § 3.2 de ce travail ne répond entièrement à notre situation et à nos besoins spécifiques. Mais ces critères pondérés nous aident à établir une politique

³ http://www.rero.ch/pdfview.php?section=communiqu&filename=ConfPresse_20050414.pdf.

spécifique, taillée sur mesure et susceptible de nous fournir la liste des ouvrages 'candidats au désherbage'. Dans un premier temps, il s'agit de constituer des listes identifiant les ouvrages qui tombent dans un (ou plusieurs) des groupes suivants :

- Les ouvrages qui se trouvent en deux exemplaires à la faculté de théologie.
[Nota bene : certains textes (p.e. les liturgies) nécessitent, par contre, la conservation de deux exemplaires, – un accessible en prêt, un autre exclu du prêt. Le prêt de très courte durée (par exemple, de 18h jusqu'à 9h le lendemain) permet encore d'accroître l'usage collectif d'un livre dans le cas de la plupart des bibliothèques universitaires. Toutefois, vu la nature actuelle de l'enseignement en théologie – un seul Masters a été mis sur pied, sur les trois sites de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, avec des étudiants/tes qui se déplacent (depuis toute la Suisse romande) une fois par semaine à Neuchâtel – cette solution s'avère peu pratique.]
- La faculté de théologie possède une assez grande collection de tirés à part. Parmi ceux-ci, on trouve plusieurs centaines de brochures publiées dans des journaux que la bibliothèque possède également. Ces articles sont donc présents en deux exemplaires dans la bibliothèque.
- Réimpressions. Cette piste semble très prometteuse, puisqu'une réimpression n'ajoute rien au contenu ou à la forme d'un livre et/ou texte.
- Les journaux ou collections de textes qui sont maintenant disponibles en version on-line ou digitalisée.

Dans l'établissement de la liste concernant ce groupe, il faut bien distinguer entre les ressources disponibles gratuitement (par exemple les *Acta sanctorum* digitalisés dans Gallica)⁴ et celles auxquelles nous avons accès uniquement via un abonnement payant. Il semble préférable, dans la mesure du possible, de se restreindre à ne désherber que celles disponibles gratuitement ou via un abonnement sûr.

- Les livres déjà possédés par plusieurs bibliothèques du réseau local (les renseignements sont recueillis en effectuant des recherches croisées dans le catalogue RERO).

Les bibliothèques sélectionnées sont donc celles de l'université – les bibliothèques d'ethnologie (neueth), de la faculté des lettres (neubfl), des sciences économiques et sociales (neuses) et de la bibliothèque centrale (neubc-) ; la BPU (nebpun) ; la bibliothèque de la Société des Pasteurs de Neuchâtel (nepast). Les résultats obtenus sont comme suit:

Neuthe +	neueth	112
	nebpun	2272
	nepast	1518
	neubfl	1468
	neuses	281
	neubc-	108

Et, pour les livres conservés dans trois des bibliothèques mentionnées ci-dessus :

Neuthe +	neueth + neubfl	45
	neuses + neubfl	107
	nebpun + neubfl	528
	nepast + nebpun	553

⁴ <http://gallica.bnf.fr/>.

nepast + neubfl	214
nepast + neueth	7
nepast + neuses	27

Parmi ces recherches, les plus prometteuses en vue d'un premier désherbage semblent être les quatre dernières de la liste. Sortir un exemplaire parmi les trois conservés ici à Neuchâtel ne devrait pas poser trop de problèmes, d'autant plus que deux des bibliothèques (théologie et la bibliothèque des pasteurs) sont conservées dans le même bâtiment.

- Éditions successives. La faculté de théologie possède quelques ouvrages en plusieurs éditions. Cette réalité permet donc d'envisager l'éventuel désherbage des éditions antérieures.

Cela dit, les ouvrages en question mériteraient un examen approfondi pour bien vérifier que les préfaces/introductions/textes ne comportent pas de variations majeures – ces préfaces ou postfaces documentent l'histoire d'un texte ou d'une branche d'études à un moment donné. Dans l'idéal, et en fonction des collections actuelles, il serait utile de pouvoir coordonner une politique de 'désherbage par édition' au sein des bibliothèques du réseau. De cette manière, un exemplaire de chaque édition pourrait être conservé dans au moins une des bibliothèques du RBNJ – par exemple, 1^{ère} éd. d'un texte/commentaire d'auteur latin en faculté de théologie, 2^e à la BPUN et 3^e à la faculté de lettres.

Il est à remarquer que les classes esquissées ici (et déjà présentées dans un ordre de priorité peu ou prou sûr) ont été choisies en fonction d'un élément majeur : leur élimination ne nuit guère au contenu de la collection. Actuellement surtout, quand nous appliquons pour la première fois une politique très appuyée de désherbage, il importe d'éliminer autant que possible des ouvrages dont la perte ne compromettra pas trop les services que nous proposons aux usagers. Après tout, comme observe Michel Melot : « Encore faut-il comprendre aussi que les coupes trop rapides sont pires qu'une croissance anarchique. » (Melot, 'Préface', in Gaudet & Lieber, 1999², p. 9). A l'avenir, en se référant aux expériences réunies aujourd'hui, nous pouvons aborder d'autres opérations de désherbage, aussi à l'aide de meilleures statistiques.

5.2 Statistiques pour les ouvrages consultés sur place

Comme nous l'avons déjà vu, une trop grande confiance accordée aux statistiques de circulation actuellement disponibles s'avèrerait désastreux, vu l'importance de la consultation sur place. Une solution éventuelle serait de se consacrer dès lors à l'établissement de statistiques très détaillées décrivant l'utilisation d'ouvrages sur place. Cette politique sera donc mise en place durant une période d'essai de plusieurs mois en ce début d'année académique 2005-06. Dans le souci de rendre plus facile et moins encombrant non seulement l'enregistrement des données mais aussi leur récolte plus tardivement, la meilleure solution consistera pour le bibliothécaire à poser un point autocollant sur le dos de chaque ouvrage consulté avant son rangement dans les rayons. Ce procédé facilitera la récolte des données : une simple inspection des rayons révélera la présence de ces points et permettra l'identification des ouvrages moins consultés qui en sont dépourvus. Cette nouvelle politique impliquera aussi une modification considérable du comportement des usagers qui devront – sans faille – être informés de la nécessité de ne ranger aucun ouvrage tiré des rayons, même compulsé brièvement.

De fait, il ne faut pas perdre de vue que tout le travail du désherbage doit être effectué avant fin décembre 2006. Le délai qui nous est accordé s'avère bien trop bref pour nous permettre l'emploi de ces statistiques comme critère *principal* pour notre politique actuelle de désherbage. De même, le fait qu'il faille passer via une notice d'exemplaire pour accéder aux statistiques de prêt à domicile donne à réfléchir en termes d'ergonomie du travail. La procédure la plus économe consistera à établir des listes d'exemplaires candidats au désherbage, puis, ensuite, à contrôler leurs statistiques de circulation.

5.3 Plan des étapes du travail

1. Des listes d'ouvrages 'candidats' seront dressées, suivant la hiérarchie établie ci-dessus (§ 5.1).
2. De ces listes seront enlevés les ouvrages portant un cote TP (sujet d'excellence de la bibliothèque) (voir annexe 3).
3. Ces listes d'exemplaires seront ensuite utilisées pour vérifier les statistiques de circulation de chaque ouvrage.
4. En se basant sur tous ces critères, une liste d'ouvrages susceptibles d'être désherbés sera communiquée aux enseignants, afin qu'ils puissent contrôler et ratifier les choix opérés.⁵

La solution choisie semble non seulement répondre aux critères pondérés discutés dans la quatrième section de cet essai, mais aussi satisfaire aux exigences de l'ergonomie de travail. Certes, c'est une politique taillée sur mesure : une collection de dimension modeste (moins que 22'000 volumes) et des circonstances très particulières (délais très brefs, introduction d'un nouveau cursus d'études, manque de personnel, coupes budgétaires) permettent d'envisager ce type d'analyse.

6 Valorisation d'un environnement documentaire renové

6.1 Les enjeux

Un dossier programmant l'action de désherbage peut être mis en œuvre de manière spécifique, puis rangé dans un tiroir, prêt à en être sorti quelque temps plus tard ; dépoussiéré, il sert à volonté. Mais, d'un point de vue plus large, il peut servir à nous aider à jeter un œil neuf sur nos collections. Le travail du désherbage ne représente alors qu'une partie du travail du responsable de la bibliothèque. Une fois les collections épurées, il faut se concentrer sur le pan correspondant à cette activité : la présentation et, plus important, la valorisation de cet environnement documentaire renové.

Ce qui peut sembler assez paradoxal, tient à ce que cette question du désherbage prélude ici à une politique d'évaluation des services proposés par la bibliothèque. Le désherbage ne prend-il pas plutôt sa place parmi les éléments à considérer quand on planifie une politique de bibliothèque ? Cela est sûrement le cas le plus souvent. Je présenterai ici, par contre, le cas concret de la bibliothèque de la faculté de théologie. En effet, le désherbage a été à peu près le premier grand

⁵ Des listes de données brutes restant, il faut dire, bien arides, il faut aussi prévenir les parties concernées que les livres estimés comme voués au désherbage sont rassemblés dans un endroit (une salle de la bibliothèque par exemple). Les enseignants peuvent ensuite juger si la proposition de sortir tel livre des collections peut être entérinée ou non. Cette approche n'est pas sans rappeler celle évoquée par Melot : lors d'une visite dans une bibliothèque américaine, il a pu accéder aux magasins réservés aux professeurs et étudiants avancés. Plusieurs livres dans les rayons portaient un signet rouge, identifiant ceux qui allaient être envoyés dans un dépôt extérieur. Les professeurs et étudiants avancés furent invités à les compulsier et à retirer le signet de tout ouvrage comportant un quelconque intérêt pour leurs travaux actuels et ultérieurs (Melot, in Gaudet & Lieber, 1991, pp. 9-10).

dossier que je devais confronter en assumant le poste de bibliothécaire responsable. J'ai dû examiner cette tâche en priorité, avant d'examiner la question de la politique des services. Cette coïncidence comporte un élément positif, puisque le fait de me trouver confrontée à un sujet que je n'avais jamais abordé auparavant m'a incité à sortir de la logique que j'aurais autrement utilisé pour évaluer les services. Au cours de l'évaluation des collections, et à la lecture de la littérature consacrée au thème du désherbage, plusieurs questions se sont présentées. L'une, non des moindres, requiert de s'interroger : pourquoi certains ouvrages, voire des sections entières de la bibliothèque semblent être négligés par les lecteurs ? Ces ouvrages sont-ils tout simplement inutiles, dépassés ? Peut-on avoir recours à des modèles théoriques pour expliquer le comportement des usagers ? Particulièrement stimulant à cet égard est une étude récente menée par la Southeast Missouri State University (cf. Banks, 2002). Un projet de désherbage a permis au personnel de constater que 61% des ouvrages rangés dans la section « sciences politiques » connaissait un taux de circulation très faible – un prêt ou moins. Partant de ce constat, le personnel a essayé d'établir les raisons sous-jacentes à ce très faible taux de consultation. Plusieurs variables ont été pris en compte – par exemple la hauteur du rayon et la présence ou non de jaquette sur les livres. Cette étude est mentionnée ici parce qu'elle est paradigmatique : bien d'autres auteurs ont effectué des recherches similaires, souvent avec des résultats contradictoires.⁶

Comme je l'ai mentionné ci-dessus, un projet de récolte de statistiques concernant la consultation des ouvrages *intra muros* est envisageable (§ 5.2, p. 12). Mais ces statistiques ne devraient pas être récoltées *per se*, ni seulement en vue de la préparation d'un désherbage. Elles peuvent aussi servir à comprendre, à apprécier l'utilisation de nos collections. Notamment, elles peuvent servir à tester quelques hypothèses préalables sur l'utilisation des collections :

- les usagers ont tendance à préférer les ouvrages qui sont facilement accessibles
- ils ont tendance à préférer les ouvrages bien mis en évidence, par exemple au moment de leur acquisition
- ils ont tendance à se restreindre aux références bibliographiques fournies par les enseignants
- ils effectuent leurs recherches dans les catalogues par mots-clés et ne cherchent que les ouvrages déjà dotés de mots d'indexation dans le catalogue RERO
- ils tendent à restreindre leurs recherches à une section précise de la bibliothèque, et ne chercheront pas dans d'autres sections

6.2 S'informer

Une étape préalable à tout travail de planification de ce type doit nous conduire à définir ce que nous voulons communiquer et à qui nous voulons le communiquer. Nous nous informerons sur nos usagers, sur leurs besoins et sur leurs attentes : il convient donc de s'enquérir auprès des usagers, pour comprendre ce qu'ils attendent de la bibliothèque, et de ses services.

Au cours de l'été 2005 une enquête a été menée, sous l'impulsion de Liliane Regamey, directrice des bibliothèques de l'université de Neuchâtel. Cette enquête, proposée sous forme de questionnaire distribué dans toutes les

⁶ Par exemple, la question de la hauteur des rayons et la conséquence pour la circulation des ouvrages : Knutson ne trouve aucune corrélation (cf. Knutson 1991), contrairement à Taylor (cf. Taylor 1982) et Fussler et Simon (cf. Fussler & Simon, 1969).

bibliothèques de l'université, s'adressait aux étudiants et (dans une version légèrement modifiée) aux enseignants. Les questions visaient à nous donner un aperçu des habitudes de nos lecteurs : les bibliothèques qu'ils fréquentent, leurs motifs pour travailler en bibliothèque, leur degré de satisfaction quant aux locaux, aux heures d'ouverture, au service de prêt, aux ressources documentaires proposées (collections de livres et ressources on-line), aux services de renseignement et de formation proposés par les bibliothèques, enfin, à la visibilité des bibliothèques (par exemple, par le biais des pages web).

6.3 Choix des dossiers

D'après les résultats de l'enquête, quelques éléments ressortent assez clairement. Ici, je me limite à analyser les résultats pour la bibliothèque de théologie. Le taux de satisfaction quant aux locaux, aux collections, à la disponibilité des places, à l'accueil et au service de renseignements bibliographiques fut bon, autant de la part des étudiants que du corps enseignant. Cela étant, il semble que cet aspect de la politique documentaire et bibliothéconomique fonctionne bien actuellement. Par contre, quelques autres questions semblent plus importantes pour une réévaluation de notre activité :

- Un premier élément est le suivant : la bibliothèque est perçue par 90% des usagers comme un endroit qu'ils fréquentent pour y trouver des références, et pour travailler avec les ressources disponibles : 70% des usagers citent cette raison comme leur motif exclusif ou principal à leur visite, 20% comme un des motifs les conduisant à la fréquentation de la bibliothèque. Seuls 10% considèrent la bibliothèque comme un lieu de travail où ils amènent leurs propres ressources.
- 40% de tous les usagers trouvent que le système de classification des livres n'est pas très abordable tel quel.
- En ce qui concerne les ressources on-line, les réponses ont été très claires. 50% des usagers considèrent que les banques de données sont en nombre suffisant, l'autre 50% répondant qu'ils ne sont pas en mesure de juger. Quant à l'offre en périodiques électroniques, 90% des usagers ne se trouvent pas en mesure de juger, et 10% n'ont pas répondu à la question. De même, seuls 10% des usagers savent que via la rubrique « outils documentaires » de la page web de la bibliothèque, ils peuvent trouver des liens sur des sites spécialisés, des périodiques électroniques et autres ressources documentaires.

Suite à ces statistiques, j'ai aussi décidé de procéder à des interviews individuels au sein de la faculté de théologie, en face à face. Le mode choisi fut semi-directif : deux thèmes principaux, révélés comme problématiques par l'enquête lancée par Madame Regamey, ont été abordés ; mais j'ai laissé mes interlocuteurs s'exprimer librement sur ces objets. Les deux points que j'ai choisis (assez larges) furent : 1) les collections, leur contenu et leur classification ; 2) la connaissance de et l'utilisation des ressources on-line proposées par la bibliothèque.

6.4 Classification de la bibliothèque

Un des avantages d'un libre-accès tient à ce qu'il permet aux usagers la découverte d'un ouvrage qu'ils ne cherchaient pas forcément, mais qui présente un intérêt pour leur travail et leurs recherches. La bibliothèque Warburg de Hambourg, par la volonté de son fondateur, était classée de telle sorte que le lecteur développe un vif intérêt pour les livres qui se trouvent tout près de l'ouvrage qu'ils cherchent sur un rayon (cf.

Wind, 1935 ; Settis, 1989 ; Stockhausen, 1992 ; Drommert, 1995). Pour que ce jeu « découvertes fortuites » fonctionne, il faut que l'organisation du libre accès le facilite et l'encourage.

L'enquête a déjà montré que 40% des usagers trouvent que le système actuel de classification (voir annexe 1) n'est pas très abordable. Grâce aux interviews menés auprès des lecteurs, ce constat a été éclairci. La classification actuelle de la bibliothèque de théologie présente plusieurs avantages, dont une claire séparation des thèmes principaux dans les salles de la faculté. Ainsi, Ancien Testament (AT) et Nouveau Testament (NT) se trouvent-ils réunis dans une salle ; la halle qui sert d'antichambre à cette salle est, elle, consacrée aux Biblica (B). De même, toute la collection d'ouvrages traitant de l'histoire de l'église (HE) se trouve dans une autre salle. Mais le plus grand problème s'observe à l'intérieur de ces grandes classes thématiques : des sous-divisions existent, mais elles sont trop peu nombreuses. Des catégories qui convenaient à une bibliothèque avec une collection de quelque 10'000 volumes se révèlent moins adéquates aujourd'hui, et cela à cause de deux facteurs importants. Premièrement, l'augmentation du nombre de livres rend certaines catégories beaucoup trop grandes, avec des centaines de titres qui ne sont plus assez mis en évidence par une classification plus fine. D'autre part, le fait que l'enseignement en théologie a changé depuis l'introduction de cette classification implique que certaines catégories ne sont plus d'actualité, pendant que d'autres ne se trouvent pas assez pointues.

Dans le classement actuel, une cote est typiquement composée de trois éléments : XX x 000. Les deux premières lettres réfèrent aux grands thèmes, la suivante (ou, rarement, les deux suivantes) à des sous-catégories. Et les chiffres marquent un simple *numerus currens*, attribué aux livres en fonction de leur séquence d'acquisition. On peut admettre que pour un fonds de livres de plus de 6'000 titres, le nombre de titres sous une seule cote (notre XX xx) ne doit pas dépasser *circa* 60 (Calenge, 1999, p. 71). Actuellement, plusieurs cotes dans la bibliothèque abritent bien davantage de titres que ce nombre. Je cite, comme exemple :

AT e (Ancien Testament, exégèse) : 293 titres

NT e (Nouveau Testament, exégèse) : 268 titres

NT t (Nouveau Testament, théologie) : 527 titres

AT t (Ancien Testament, théologie) : 347 titres

TS d (Théologie systématique, dogmatique) : 623 titres.

La consultation des rayons devient vite fatigante, puisque l'utilisateur se trouve obligé de parcourir plusieurs mètres linéaires de rayons, comportant plusieurs centaines d'ouvrages, dans l'espoir de trouver une référence susceptible de l'intéresser, de l'aider dans son travail. Le seul avantage à tirer d'un libre accès en ce cas est pour le personnel : les usagers peuvent consulter le catalogue, noter la cote et puis chercher le livre eux-mêmes dans les rayons. Mais le catalogue devient, dans ces conditions, le principal et peut-être même le seul pont d'accès aux collections pour l'utilisateur, et un des avantages principaux d'un libre accès est anéanti.

Une solution à ce problème consisterait à recoter les sections de la bibliothèque qui présentent la plus grande densité de livres sous une seule cote. Évidemment, le travail de recotation des collections n'est pas négligeable. Il faut définir un plan de classification en introduisant une troisième sous-catégorie avant l'élément numérique dans les cotes actuelles (XX x yy 000), et ensuite établir une liste de ces nouvelles cotes. Puis, il s'agit de tenter de placer les livres dans cette grille. Le coût en temps est assez important, et demande du personnel qualifié. Il faut

ensuite sortir tous les livres, établir leur cote, procéder à leur modification dans le système informatique, enlever les anciennes étiquettes et les remplacer par les nouvelles ; enfin, il faut reporter chaque modification sur la page de titre des livres et veiller à leur remise en rayon.

Pour mieux estimer le temps nécessaire à l'exécution de ce type de travail, un premier test pourrait être effectué en utilisant une section de la bibliothèque qui se prêterait assez facilement à l'exercice. Il s'agit des sections AT c, AT e, NT c et NT e. Ces parties, qui contiennent respectivement les commentaires (c) et les exégèses (e) des livres de l'Ancien et du Nouveau Testaments, se présentent actuellement sous la forme décrite ci-dessus, c'est-à-dire, AT c 000, AT e 000 et ainsi de suite. Ainsi, les ouvrages traitant du livre de la Genèse, se trouvent éparpillés parmi 238 titres en AT c et 293 titres en AT e. On pourrait envisager de recoter ces deux sections en les réorganisant selon l'ordre canonique des livres de la Bible. On peut donc imaginer une cote du type **AT c 1[Gen] 000**. Un usager qui cherche les commentaires et les exégèses portant sur le livre de la Genèse devrait simplement se rappeler que la Genèse constitue le premier livre de l'Ancien Testament. Pour les lecteurs moins familiers avec l'ordre des livres bibliques, un panneau avec liste complète des livres bibliques serait affiché juste à côté des rayons.

Les travaux de ce type, qui vont maintenant être continués, constituent une partie importante de la création d'une meilleure communication entre bibliothèque et usagers, permettant à ces derniers de mieux aborder l'information nouvellement triée et allégée dans nos collections.

6.5 Signalétique

Le travail de désherbage, de réaménagement et aussi de recotation des collections poussera à son tour à une réévaluation de la politique de signalétique dans la bibliothèque. Les étiquettes sur les rayons seront refaites, de manière à les rendre plus lisibles. En même temps, un plan de la bibliothèque qui signale la localisation de chaque partie des collections sera établi et proposé aux lecteurs. Ce plan, qui n'existe pas encore pour la bibliothèque, comporte un autre avantage, qui n'est pas des moindres. La statistique des usagers a permis de saisir que 20% de tous nos usagers ne sont pas des étudiants ou enseignants de la faculté de théologie, et sont donc peu familiers avec la bibliothèque. L'introduction, dès la rentrée 2005, d'un cours d'hébreu ancien et d'un cours consacré à la tradition judéo-chrétienne à la faculté des lettres de l'université, augmentera le nombre d'étudiants en provenance de la faculté des lettres et donc peu familiers avec la bibliothèque. Chaque consultation de la bibliothèque par un de ces lecteurs peu familiarisés avec sa topographie nécessite l'apport, par la bibliothécaire, des explications sur l'emplacement des livres, ou même l'accompagnement du lecteur dans les rayons. La production d'un plan qui sera proposé à tous ceux qui ne connaissent pas les locaux devrait diminuer la fréquence de ces explications ou de ces déplacements très coûteux en temps. Cette modification de la signalétique de la bibliothèque semble d'autant plus avantageuse qu'elle ne devrait pas demander trop de temps pour la mise en œuvre.

6.6 Nouvelles acquisitions

Il s'agit de montrer l'importance de la nouvelle politique d'acquisition, de souligner les nouvelles spécialisations de la bibliothèque. Une des hypothèses émises sur l'utilisation des livres par les usagers (§ 6, p. 14) portait sur le fait que ces derniers

ont tendance à préférer les ouvrages bien mis en évidence, par exemple au moment de leur acquisition. Les propos récoltés au cours des interviews ont partiellement confirmé cette hypothèse.

Par tradition, les nouvelles acquisitions sont mises en évidence à la faculté de théologie. Elles sont exhibées dans le couloir qui mène au bureau de la bibliothécaire, afin que chaque personne qui s'y rend aperçoive les dernières parutions. L'endroit a déjà besoin d'être réaménagé. Il serait agréable de pouvoir exposer les livres par catégories, par exemple, permettant ainsi aux lecteurs de saisir les liens tissés entre les ouvrages. Une nouvelle signalétique semble également s'imposer ici.

Actuellement, les listes de nouvelles acquisitions ne sont présentées que sur une page web de la bibliothèque (fait connu par moins que le 30% de nos usagers d'après les résultats des interviews). Cette présentation demeurera, évidemment, mais elle sera complétée par d'autres formes de circulation de ces données. Un exemplaire sur papier sera affiché juste à côté du présentoir pour les nouvelles acquisitions. Et, pendant une période d'essai (six mois probablement), la même liste, sous forme de fichier pdf, sera envoyée à tout le corps enseignant de la faculté.

Une question difficile touche aux nouvelles acquisitions dans le domaine des ressources électroniques, actuellement très peu familières aux usagers de la bibliothèque (cf. § 6.1, p. 15). Comment arrive-t-on à les présenter ? La solution semble toute trouvée : utiliser l'espace proposé sur la page web de la bibliothèque 'nouveau', afin de les présenter. Il serait possible de produire un inventaire des nouveautés chaque mois, ou chaque fois qu'une nouveauté se présente, dont la bibliothèque offre l'usage.

6.7 Page web

Le problème des pages web touche à leur consultation, surtout actuellement. Le chemin qui doit être parcouru pour arriver à la page web de la bibliothèque est indirect. En conséquence, et cela est confirmé par notre même enquête auprès des usagers, la page web de la bibliothèque reste très peu consultée en ce moment (presque 30% de nos usagers ne connaissent même pas l'existence de ce site, et seuls 20% le consultent au moins une fois par semaine). Une nouvelle politique s'impose – veiller à ce que sur les ordinateurs de la bibliothèque (trois postes publics), la page d'accueil par défaut reste celle de la bibliothèque de la faculté.

En outre, la structure de la page web consacrée à la bibliothèque de théologie reste encore très peu attrayante. Peu d'outils documentaires sont proposés, et les quelques documents qui sont signalés (une liste de périodiques électroniques dans le domaine de la théologie) se présentent en format pdf, lourds à exporter et peu faciles à consulter. De tels documents ne constituent guère une manière idéale de convaincre les usagers qu'une politique de désherbage reposant, en partie, sur le remplacement de documents réels par des documents virtuels (cf. § 4.3.3, p. 9 et § 5.1, p. 11) les aidera à effectuer leurs recherches de manière efficace et rapide. Il s'agit donc de réexaminer toute la politique de présentation de ces liens vers les ressources électroniques ; cette action devrait aussi contribuer à pallier les lacunes dans les connaissances de presque 50% de nos usagers de ces mêmes ressources (cf. § 6.1, p. 15).

6.8 Formation en recherche bibliographique

Un problème rencontré très souvent dans les bibliothèques de nos jours, tient au fait que les développements en nouvelles ressources ont été très rapides. La remarque semble ressortir à une banalité, mais la nature de la recherche en bibliothèque a profondément changé ces dernières années. Les bibliothécaires, les documentalistes, les archivistes ont accepté cette révolution, et ont pu en assimiler les composantes principales ; ces professionnels savent comment chercher des informations nécessaires. Malheureusement, il ne faut pas espérer que nos utilisateurs puissent réunir exactement les mêmes compétences. Beaucoup dépend aussi des disciplines : la communauté intellectuelle travaillant dans le domaine des sciences exactes semble bien plus versée dans l'art de maîtriser les nouvelles ressources électroniques et virtuelles. Dans d'autres domaines au contraire, les chercheurs possédant ces compétences se font rares. Les interviews individuels ont déjà permis de déceler que maints usagers éprouvent des difficultés à maîtriser les nouveaux outils documentaires. En outre, chaque fois qu'un lecteur vient me demander un renseignement bibliographique, je lui demande s'il a déjà cherché ce renseignement par lui-même, et quelles 'routes' il a empruntées. Les résultats ne manquent pas d'étonner. En particulier, au cours du mois dernier, trois usagers de la bibliothèque m'ont avoué qu'ils se contentent de consulter l'ancien fichier sur cartes – ce dernier n'est pourtant plus mis à jour depuis 2000. D'autres m'ont répondu qu'ils avaient interrogé le catalogue RERO, et utilisé un moteur de recherche sur le web, Google habituellement.

Le problème n'est sûrement pas local : de plus en plus, les moteurs de recherche (et surtout Google) sont devenus des références incontournables ; on serait tenté de les considérer, avec un peu d'ironie, comme l'équivalent pour les modernes, dans une société technologique, informatique et virtuelle, de l'oracle de Delphes pour les anciens. La pré-éminence de ces moteurs dans la recherche d'informations est confirmée par l'apparition d'un néologisme récent dans la langue française : « googler » signifiant « faire des recherches par internet » (cf article « Ripostes : Le mot googler », L'Humanité, 27 août 2005).⁷

L'enquête menée auprès des usagers de la bibliothèque de la faculté de théologie a permis de constater certaines lacunes dans leurs connaissances bibliographiques, et surtout en ce qui concerne l'utilisation des ressources électroniques. Un premier effort devrait se concentrer sur la planification des pages web de la bibliothèque de la faculté (voir ci-dessus). Ces pages proposent des instruments bibliographiques plus généraux. Il existe encore néanmoins certaines lacunes dans les connaissances bibliographiques dans le domaine de la théologie. Plusieurs options sont actuellement en considération :

- Cours de formation en outils bibliographiques, proposant une section (*circa* 30 minutes) consacrée aux outils plus généraux, puis une session plus approfondie (*circa* 1h 30) initiant aux ressources disponibles en théologie. Cette formation serait proposée à tous les nouveaux étudiants ; il conviendrait même de le rendre obligatoire
- Formations plus individuelles en outils bibliographiques (adressées à un ou plusieurs étudiants). Ces cours seraient élaborés en fonction des besoins des usagers (par exemple, un cours pour ceux qui commencent une thèse).

⁷ Le monde anglophone connaît le même phénomène, et en 2002 la American Dialect Society a donné le lauréat « Most useful word of 2002 » au verbe « to google » : [http://en.wikipedia.org/wiki/Google_\(verb\)](http://en.wikipedia.org/wiki/Google_(verb)).

- Création de dossiers 'types'. Avec l'aide des enseignants, l'on pourrait poser une question documentaire 'type', et constituer un dossier qui explique aux étudiants les démarches à suivre pour trouver les renseignements nécessaires à sa résolution. Cette aide, imprimée sur papier, permettrait aux étudiants de garder une trace écrite et permanente des outils bibliographiques les plus importants dans leur domaine.
- Le renseignement et accompagnement bibliographique. Ce service existe actuellement, bien que de manière informelle. Certes, ce service permet de donner des renseignements plus personnalisés et donc plus précieux pour le chercheur qui bute contre une question particulièrement épineuse ; il rencontre beaucoup de succès auprès des usagers. Cependant, il s'avère très coûteux en heures de travail, d'autant plus que le personnel est réduit à une seule personne à 50%. Une solution potentielle serait de proposer ce service sans une fourchette horaire chaque semaine.

7. Conclusion

Tout au long de ce travail, j'ai tenté de poser la question du désherbage. J'ai voulu examiner l'histoire de cette pratique, mettre en évidence et expliquer les méthodes les plus 'canoniques' qui se proposent actuellement. Une considération attentive de ces méthodes, de leurs avantages et leurs défauts, combinée avec une analyse approfondie des conditions particulières à une bibliothèque de faculté universitaire, permettent l'établissement d'une série de critères hiérarchisés. Ces derniers seront employés pour mener une première campagne de désherbage, qui se déroulera l'année prochaine. Parallèlement, une nouvelle politique de présentation, de visibilité de la bibliothèque sera lancée. En effet, il s'agira d'une politique de mise en valeur de la bibliothèque, de sa nouvelle direction, des changements en cours et des nouvelles ressources qui seront proposées aux usagers.

Aujourd'hui, la question du désherbage nous force à interroger tous les services de la bibliothèque ; elle dépasse de loin la nécessité de libérer des rayonnages. La multiplication exponentielle des publications dans tous les domaines – y compris celui de la théologie – impose une nouvelle vision du stockage de la littérature scientifique. Cette vision ne peut rester circonscrite aux limites physiques d'une bibliothèque, mais nécessite une reconnaissance claire de la place qu'occupe une collection dans un réseau. Plus encore, c'est l'optimisation de l'ensemble des services offerts au public qui doit être repensé, dans la perspective d'une efficacité renforcée, et dans un contexte où les moyens électroniques ont transformé le dépôt d'information.

BIBLIOGRAPHIE

- Ash, Lee (1963) : Yale's selective book retirement program. Hamden, Conn. : published for the Yale University Library by the Shoe String Press. Archon books.
- Axon, Ernest (1896) : "Weeding out" at the Manchester Free Library. *Library*, 8, pp. 264-288.
- Banks, Julie (2002) : Weeding Book Collections in the Age of the Internet. *Collection Building*, 21, 3, pp. 113-119.
- Calenge, Bertrand (1994) : Les politiques d'acquisition. Paris : Editions du Cercle de la Librairie. Coll. : Bibliothèques.
- Calenge, Bertrand et al. (1995) : Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur. Sainte-Foy : Presses de l'université du Québec.
- Calenge, Bertrand (1997) : Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections [compte-rendu]. *BBF*, 42, 1.
- Calenge, Bertrand (1999²) : Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques. Paris : Electre-Editions du Cercle de la Librairie. Coll. Bibliothèques.
- Calenge, Bertrand (1999) : Conduire une politique documentaire. Paris : Electre-Editions du Cercle de la Librairie. Coll. Bibliothèques.
- Dilevko, Juris et Gottlieb, Lisa (2003) : Weed to achieve: a fundamental part of the public library mission? *Library Collections, Acquisitions, & Technical Services*, 27, pp. 73-96.
- Dossier spécial sur le marketing documentaire (1996) : *Documentaliste-sciences de l'information*, 33, 2, pp. 67-88.
- Drommert, René (1995) : Aby Warburg und die kulturwis-senschaftliche Bibliothek in der Heilwigstrasse. Dans : Galitz, Robert et Reimers, Brita (éd.) : *Aby M. Warburg "Ekstatische Nympe... trauernder Flussgott" Porträt eines Gelehrten*. Hamburg. Dölling/Galitz, pp. 14-23.
- Dupuy, Hubert (1992) : Un outil de conservation partagée : le Centre technique du livre. *BBF*, 37, 3, pp. 25-30.
- Eiglier, Pierre et Langeard, Éric (1987) : *Servuction: le marketing des services*. Auckland/Bogota/Paris. McGraw-Hill. Collection : Stratégie management.
- Faraday, J. G. (1907) : Weeding out. *Library Assistant*, 5, pp. 46-51.
- Fussler, Herman H. et Simon, Julian L. (1969) : *Patterns in the use of books in large research libraries*. Chicago. University of Chicago Press.

Gaudet, Françoise et Lieber, Claudine (1991⁴) : Le désherbage: élimination et renouvellement des collections en bibliothèque publique. Paris. Centre Georges Pompidou / Bibliothèque publique d'information. Coll. Dossiers techniques.

Gaudet, Françoise et Lieber, Claudine (1999²) : Désherber en bibliothèque: manuel pratique de révision des collection. Paris. Electre-Editions du Cercle de la librairie. Coll. Bibliothèques.

Knutson, G. (1991) : Subject enhancement : report on an experiment. College & Research Libraries, 52, 1, pp. 65-79.

Muet, Florence et Salaün, Jean-Michel (2001) : Stratégie marketing des services d'information : bibliothèques et centres de documentation. Paris. Éd. du Cercle de la librairie, 2001. Collection Bibliothèques.

Philip, Ian (1984²) : The Bodleian library in the seventeenth and eighteenth centuries. Oxford. Clarendon Press.

Pierce, Sydney (1990) : Weeding and Maintenance of Reference Collections. New York. Haworth Press.

Mount, Ellis (1986) : Weeding of collections in Sci-Tech libraries. New York/London. The Haworth Press.

Rapport annuel 2004, Université de Neuchâtel, Service des bibliothèques. Neuchâtel. Service des bibliothèques.

Reed, Lawrence L. (1993) : Weeding: a Quantitative and Qualitative Approach. Library Acquisitions: Practice and Theory, 17(2), pp. 175-181.

Ripostes : Le mot googler. L'Humanité, 27 août 2005 : <http://www.humanite.presse.fr/journal/2005-08-27/2005-08-27-812867>

Roy, Loriene (1990) : Weeding Without Tears: Objective and Subjective Criteria Used in Identifying Books to Be Weeded in Public Library Collections. Collections Management, 12(1/2), pp. 83-93.

Sanz, Pascal (2000) : Conservation et bibliothèque de dépôt de l'enseignement supérieur. BBF, 45, 4, pp. 77-86.

Sanz, Pascal (2003) : De la fourniture à distance de documents à la conservation partagée : l'engagement du CTLes. BBF, 48, 3, pp. 33-37.

Segal, Joseph (1980) : Evaluating and weeding collections in small and medium-sized public libraries : the CREW method. Chicago. American Library Association.

Settis, Salvatore (1989) : Warburg continuatus. Description d'une bibliothèque. Prefaces, 2, pp. 107-122.

Slote, Stanley J. (1997⁴) : Weeding Library Collections : Library Weeding Methods. Englewood. Colorado : Libraries Unlimited.

Stockhausen, Tilmann von (1992) : Die kulturwissenschaftliche Bibliothek Warburg. Architektur, Einrichtung und Organisation. Hamburg. Dölling/Galitz.

Stoker, David (1992) : Libraries at Bursting Point. Journal of Librarianship and Information Science, 24(2), pp. 67- 69.

Taylor, M.A.T. (1981) : The effect of bibliographic accessibility upon physical accessibility in a public library setting. Ann Arbor, MI. University of Michigan.

Trueswell, Richard William (1965) : A quantitative measure of user circulation requirements and its possible effect on stack thinning and multiple copy determination. American Documentation, 16, pp. 20-25.

Trueswell, Richard William (1969) : User circulation satisfaction vs. size of holdings at three academic libraries. College and Research Libraries, 30, pp. 204-213.

Villard, Hubert (2001) : Un plan de conservation. BBF, 46, 6, pp. 94-100.

Wezeman, Frederick (1960) : Psychological Barriers to Weeding. Assistant Librarian, 53:2, pp. 31 et suivantes.

Wind, Edgar (1935) : The Warburg Institute Classification Scheme. The Library Association Record, 2, pp. 193-195.

Yates, A. H. (1909) : Weeding-out. Library Assistant, 6, pp. 318-330.

http://www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/activpeda/politiquedoc/resultenquetpol_acqui.htm

<http://www.cript.poitou-charentes.educagri.fr/DOC/ressources/desherbage.htm>

<http://www.unil.ch/federationtheologie/page16430.html>

<http://rzblx1.uni-regensburg.de/ezeit/fl.phtml?bibid=UNINE&colors=7&lang=de¬ation=B>

http://www.rero.ch/pdfview.php?section=communiqu&filename=ConfPresse_20050414.pdf

<http://gallica.bnf.fr/>

[http://en.wikipedia.org/wiki/Google_\(verb\)](http://en.wikipedia.org/wiki/Google_(verb))

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1

Cadre de classement de la bibliothèque de la faculté de théologie

Annexe 2

Projet de nouvelle politique d'acquisitions

ANNEXE 3

Liste d'ouvrages se trouvant en deux exemplaires à la bibliothèque de la faculté de théologie

ANNEXE 1

Cadre de classement de la bibliothèque de la faculté de théologie

BIBLICA

B Textes de l'AT et du NT
B AT Textes de l'AT
B NT Textes du NT
B de Dictionnaires et encyclopédies
B c Collections bibliques
B e Exégèse
B g Ouvrages généraux
B t Théologie

ANCIEN TESTAMENT

AT c Commentaires
AT e Exégèse et bibliographies
AT ih Introduction / Histoire
AT ja Judaïca / Qumrân / Apocryphes
AT oa Orientalia / Archéologie
AT rm Recueils / Mélanges
AT t Théologie

NOUVEAU TESTAMENT

NT a Apocryphes
NT c Commentaires
NT e Exégèse et bibliographies
NT h Hellenistica / Histoire
NT ht Histoire du texte
NT i Introduction
NT rm Recueils / Mélanges
NT t Théologie

HISTOIRE DE L'EGLISE

voir ci-joint.

HERMENEUTIQUE

H a Analytique
H d Dogmatique
H e Ethique
H f Féminisme
H g Généralités
H h Historiographie
H li Linguistique
H p Philosophie
H po Politique
H sc Science et religion
H so Sociologie
H t Apologétique

TRAVAUX ACADEMIQUES

L Mémoires de licence
T HR Travail écrit en HR
T phil Travail écrit en philosophie
T so Travail écrit en sociologie
T he Travail écrit en histoire
T ps Travail écrit en psychologie
T dial Travail écrit en dialogue interreligieux
D Dissertations de 3^e année
SP Diplômes de spécialisation
Sém Travaux de séminaristes

AUTRES

TN Thèses neuchâteloises
BR P Brochures de professeurs
R Revues
V Varia
V I Varia / Littérature
BR Brochures
DE Dictionnaires / Encyclopédies

PSYCHOLOGIE

PS Psychologie

THEOLOGIE PRATIQUE

TP c Catéchétique
TP cc Collections
TP ca Cure d'âme
TP d Diaconologie
TP dd Discipline / Droit ecclésiastique
TP e Ecclésiologie
TP g Ouvrages généraux
TP h Homilétique
TP hy Hymnologie
TP I Liturgie
TP m Ministères
TP ms Missiologie
TP o Oecuménisme
TP rm Recueils / Mélanges
TP so Sociologie
TP sp Spiritualité
TP sy Symbolique

THEOLOGIE SYSTEMATIQUE

TS d Dogmatique
TS e Ethique
TS h Histoire de la théologie
TS i Introduction
TS p Philosophie
TS rm Recueils / Mélanges

HISTOIRE DES RELIGIONS

HR af Religions africaines
HR b Bouddhisme
HR ch Religions chinoises
HR g Ouvrages généraux
HR h Hindouisme
HR i Islam
HR j Judaïsme
HR mr Nouveaux mouvements religieux, minorités religieuses, religiosités parallèles, sectes
HR p Propagande
HR v Varia / Religiosités parallèles

ANNEXE 2
Projet de nouvelle politique d'acquisitions

	F	E	D	A
BIBLICA				
B	4	4	4	4
B AT	4	4	4	4
B NT	4	4	4	4
B de	3	3	2	2
B c	3	3	2	2
B e	3	3	2	2
B g	3	3	2	2
B t	3	3	2	2
ANCIEN TESTAMENT				
AT c	4	4	4	3
AT e	3	3	3	3
AT ih	3	3	3	3
AT ja	3	3	3	3
AT oa	3	3	3	3
AT rm	3	3	3	3
AT t	3	3	3	3
NOUVEAU TESTAMENT				
NT a	4	4	4	3
NT c	4	4	4	3
NT e	3	3	3	3
NT h	3	3	3	3
NT ht	3	3	3	3
NT i	3	3	3	3
NT rm	3	3	3	3
NT t	3	3	3	3
HERMENEUTIQUE				
H a	-	-	-	-
H d	-	-	-	-
H e	-	-	-	-
H f	-	-	-	-
H g	2	2	2	-
H h	-	-	-	-
H li	-	-	-	-
H p	-	-	-	-
H po	-	-	-	-
H sc	2	2	2	-
H so	2	2	2	-
H t	-	-	-	-
TRAVAUX ACADEMIQUES				
L	1	1	1	1
T HR	1	1	1	1
T phil	1	1	1	1
T so	1	1	1	1
T he	1	1	1	1
T ps	1	1	1	1
T dial	1	1	1	1
D	1	1	1	1
SP	1	1	1	1
Sém	1	1	1	1
THEOLOGIE PRATIQUE				
TP c	5	5	5	4
TP cc	5	5	5	4
TP ca	5	5	5	4

TP d	5	5	5	4
TP dd	5	5	5	4
TP e	5	5	5	4
TP g	5	5	5	4
TP h	5	5	5	4
TP hy	5	5	5	4
TP l	5	5	5	4
TP m	5	5	5	4
TP ms	5	5	5	4
TP o	5	5	5	4
TP rm	5	5	5	4
TP so	5	5	5	4
TP sp	5	5	5	4
TP sy	5	5	5	4
THEOLOGIE SYSTEMATIQUE				
TS d	2	2	2	-
TS e	-	-	-	-
TS h	2	2	2	-
TS i	2	2	2	-
TS p	2	2	1	-
TS rm	-	-	-	-
HISTOIRE DES RELIGIONS				
HR af	-	-	-	-
HR b	-	-	-	-
HR ch	-	-	-	-
HR g	3	3	2	-
HR h	-	-	-	-
HR i	-	-	-	-
HR j	-	-	-	-
HR mr	3	3	2	-
HR p	2	2	2	-
HR v	2	2	2	-
AUTRES				
TN	1	1	1	1
BR P	1	1	1	1
R				
V	2	2	2	2
V l	3	3	3	3
BR	-	-	-	-
DE	4	4	3	1
PSYCHOLOGIE				
PS	-	-	-	-

Clé:

- Pas d'acquisition
- 1 Dons, échanges
- 2 Collection minimale
- 3 Sélection stricte
- 4 Instruments spécialisés
- 5 Spécialisation

ANNEXE 3

Liste d'ouvrages se trouvant en deux exemplaires à la bibliothèque de la faculté de théologie

Cette liste est établie à partir d'un échantillon de 50% de la collection de la bibliothèque. Les ouvrages marqués en bleu (cotes TP) seront ensuite enlevés pour préparer la liste définitive des candidats au désherbage

AT c 31	B c 40/57	B t 16/21	NT t 6/3
AT c 40/16	AT c 40/16b	DE fran 5/2	DE fran 5
AT c 40b/11a	AT c 40/11a	H a 1-3	H h 22
AT c 40b/11b	AT c 40/11b	H a 26	V col 97/5
AT c 40b/13	AT c 40b/13+1	H a 3	H a 3+1
AT c 84/11	AT c 84/11	H d 12	TS d 320
AT e 132	B c 24/104	H g 20	HR g 50
AT e 133	V col 93/77	H g 41	HE g c 7/24
AT e 19	B c 24/12	H g 53b	H g 53a
AT ih 186	AT ih 186b	H g 69	PS 90
AT ih 21	AT ih 21+1	H p 205	H po 47
AT ja 59	AT ja 59	H po 46	TS e 134
AT ja 65	B c 30/3	H sc 55	V col 100/16
AT oa 6	AT oa 29	HE ea c 24/30	NT e 114
AT oa 88	B c 41/2/1	HE ea sc cl 5/1	HE ea sc Cl 5/1
AT rm 27/2	AT rm 27	HE ea sc Lact 2/3	HE ea sc Lact 2/3
AT t 11/2	AT c 78	HE ea sc Lact 2/5	HE ea sc Lact 2/6
AT t 147/2	V col 93/4	HE ea t sm 6	V col 91/41
AT t 155	V col 91/42	HE eac 1/2/1-2	HE eac 1/2/1-2
AT t 156	AT t 156	HE eac 1/2/3	HE eac 1/2/3
AT t 185/2	AT t 185/2	HE eac 1/3/1-2	HE eac 1/3/1-2
AT t 185c	V col 93/20	HE eac 1/3/3-4	HE eac 1/3/3-4
AT t 192	AT t 88	HE eac 1/4/1	HE eac 1/4/1
AT t 202	V col 93/65	HE eac 1/4/3	HE eac 1/4/3
AT t 80	V col 93/24	HE eac 1/5/1	HE eac 1/5/1
AT t 81/1	V col 93/10	HE eac 1/5/2	HE eac 1/5/2
B at 13 1b	B at 13 1	HE eac 1/5/4	HE eac 1/5/4
B at 132	B at 132b	HE eac 1/6/1	HE eac 1/6/1
B at 44	B c 40/34/1	HE eat 20/34,1/3	HE ea sc 2/5
B at 50	B c 40/33+50	HE g 104	HE g h 44
B c 14/50a	B c 14/50b	HE g 105	HE g h 45
B c 17/42	B c 17/42b	HE g t prot 23	HE g t prot 5
B c 18/2	NT t 284	HE ma a Nico 2/1	HE ma a Nico 2/2
B c 18/51	B c 18/51b	HE r a Luth/c 93	HE r 65+1
B c 20/19	NT t 436	HE r t an 3	HE r t an 7
B c 21/10	NT t 179	HE r t so 3/2	HE r t so 3/1
B c 21/15	AT t 21	HR g 30	HR g 30b
B c 21/7	AT t 37	NT a 14/0/2	NT a 14/2
B c 21/8	AT t 12	NT a 3	NT a 3b
B c 23,1/1	NT rm 63	NT a 4	NT ht 8
B c 25/2	AT e 139/1	NT c 20	NT c 160
B c 25/5	AT e 139/2	NT c 20a	NT c 160/6
B c 27/2	AT e 30	NT c 20a	NT c 160/6
B c 28/19	B c 28/19	NT c 20a	NT c 160/6
B c 30/1	B at 18	NT c 20a	NT c 20a+1
B c 40/25	AT e 79	NT c 30	NT c 30b
B c 8/2	NT t 75	NT c 30/13 ^e -f/1	NT c 30/13 ^e -f/2

NT c 30b/12	NT c 30b/12a
NT c 91/17	NT c 91/17
NT c 91/2	NT c 91/2
NT c 91/3	NT c 91/3
NT c 99	NT c 99
NT e 126	NT t 403
NT e 19	NT t 167
NT h 100/arn1b	NT h 100/arn/a/1
NT h 100/fir/d	NT h 100/fir/d
NT i 18/4	NT i 111
NT i 66	B c 22/16
NT i 70/1	NT i 70/1+b
NT i 70/6	NT i 70/6+1
NT rm 9	NT rm 70
NT t 105/2	NT t 105/2+1
NT t 227	NT t 227+1
NT t 43/2	V col 1/1
NT t 68	V col 93/52
NT t 7	V col 91/4
NT t 70	V col 11
NT t 74	NT t 74+1
PS 11/4	PS 11/4+1
PS 2/2	PS 2/2+1
PS 21	PS 21+1
PS 44/1	PS 44/1b
TP cc 501/5	TP cc 501/5b
TP cc 501/8	TP cc 501/8b
TP d 6	V col 29
TP dd 67	V col 91/15-16
TP e 106b-c	TP e 106b-c+1
TP e 13/2	TP cc 11/6
TP e 35	V col 92/4
TP l 66/1	TP l 66/1b
TP l 66/2	TP l 66/2b
TP m 18	TP m 18+1
TP m 5	V col 91/10
TP o 58	TP o 58+1
TP so 1	TP so 1b
TP so 9/2	B 18
TS d 102/3	V col 41
TS d 207	TP o 113
TS d 228/2	TS d 228/2+1
TS d 258/4	TS d 258/4b
TS d 258/5	TS d 258/5b
TS h 12	TS d 417
TS h 2/1	HE r a Luth/c 23/1
TS h 2/2	HE r a Luth/c 23/2
TS h 3	TS h 3b
TS p 216	V col 38
TS p 9	TS p 9a
TS rm 6/3	TS rm 6/2
TS rm 6/3/2	TS rm 6/2
TS rm 6/3/2	TS rm 6/2
V 31	TS d 373
V col 1/4	NT rm 1
V col 1/5	NT t 43/4
V col 13	NT t 94
V col 14/1	NT a 29
V col 17/2	NT ht 3
V col 2/10	TS d 5/2

V col 22	HE g h 76/2
V col 24	TP o 11
V col 40	TP ca 12
V col 47b	V col 47c
V col 53	NT t 15
V col 6	V col 6+1
V col 91/14	V col 91/14
V col 91/47	HE ea t cu 2
V col 96/13/1	TS e 257/1